

# Etude d'un Jura à six districts: Bienne n'existe pas !

L'étude de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) devant démontrer les avantages incalculables de l'annexion du Jura bernois par le canton du Jura avance à grands pas, selon les articles de presse y relatifs.

Ces derniers temps cependant, on a pu entendre quelques voix qui s'élèvent pour prendre en compte la situation des Biennois romands dans cette pénible affaire. En effet, Bienne et le Jura bernois ont des liens particuliers qui les lient étroitement, bien plus étroitement d'ailleurs que ceux du Jura bernois avec le Jura Nord ! En effet, les étudiants du Jura bernois vont au Gymnase à Bienne (d'ailleurs le Maire de Moutier séparatiste y enseigne), l'ensemble de la culture francophone biennoise a des attaches très fortes avec le Jura bernois, etc. Même l'autoroute A16 dépend fortement de l'avancement du contournement de Bienne. Que faire d'une autoroute qui fonctionne bien mais qui nous mène dans un goulet d'étranglement à Bienne ?

Toutes ces imbrications entre Bienne et le Jura bernois font que la question de savoir que faire avec les francophones biennois dans le cadre de l'étude d'un Jura à six districts est pleinement légitime.

Ainsi, le Conseiller national et Maire de Bienne, Hans Stöckli, a proposé lors du Forum de Force Démocratique à Tramelan le samedi 28 octobre 2006, que Bienne puisse disposer d'un «strapon-tin» à l'AIJ.

Ensuite, le Député biennois Marc Renggli a posé une question au Gouvernement bernois dans ce sens. La même réponse donnée il y a dix ans a été ressortie, à savoir que Bienne ne fait pas partie du territoire défini par l'accord du 25 mars 1996. Mais alors, qu'est-ce qui empêche le Gouvernement bernois de demander un siège d'observateur pour Bienne au sein de la Tripartite ? La faiblesse du représentant du Jura

bernois au Conseil-exécutif au sein de la réunion tripartite (Canton de Berne, Canton du Jura et Conseil fédéral) ?

En effet, le Jura Nord a bien modifié unilatéralement l'accord du 25 mars 1996 en mettant sous pression l'AIJ d'étudier la piste d'un Jura à six districts. Le vote de l'initiative «Un seul Jura» a été accepté par le Parlement jurassien sans aucun égard, et même au mépris le plus total du respect élémentaire des partenaires, du Jura bernois.

Alors pourquoi le Conseil-exécutif ne pourrait pas légèrement forcer la main des Jurassiens pour que Bienne puisse savoir ce qui se passe dans cette institution qui discute de plans futurs qui la concernent aussi !

Mais honnêtement, quel est le problème ? Pourquoi ne veut-on pas d'un observateur biennois au sein de l'AIJ ? Il n'aurait pas le droit de voter, mais seulement observer. Cela ne pose aucun problème, mais les Jurassiens du Nord tente toujours de mettre une séparation franche et nette entre Bienne et le Jura bernois. S'ils le pouvaient le Jura Nord construirait un mûr infranchissable dans les Gorges du Taubenloch à l'image du mur que les Israéliens ont construit en Cisjordanie ou que les Américains vont construire à la frontière avec le Mexique. N'ayant pas les moyens juridiques et financiers pour réaliser cet ouvrage, la seule possibilité pour le Jura Nord est de mettre en place un barrage politique et mental entre Bienne et le Jura bernois.

Il est donc très important pour les Biennois eux-mêmes qu'ils se prennent en main et s'impliquent un peu plus qu'avant dans la Question Jurassienne. Le train passe et il ne passera pas une deuxième fois à Bienne, raison pour laquelle, il ne faut pas le louper.

*Sylvain Astier, député*